

29
n° département

CLEDEN-CAP-SIZUN
commune



lieu-dit

Pointé du Van
adresse

Quimper
arrondissement

Pont-Croix
canton

CHAPELLE SAINT-THEY
édifice ou ensemble contenant

33.04

SIEGE DU CELEBRANT
dénomination et titre de l'œuvre

61.02
matricule

Emplacement et position dans l'édifice : chœur, mur Nord

Propriété : Commune

Protection : /

État de conservation : /

Établi en 1984 par J.ROCHER

Revu en par

267

I - DESCRIPTION

- Matériau de structure : bois peint
- Catégorie technique : menuiserie
- Technique de structure : éléments fixés par tenon et mortaise.
- Technique de décor : pieds tournés.

II- HISTORIQUE

- Datation : XIX° et XX° siècles.

III-NOTE DE SYNTHÈSE : /

IV-DOCUMENTATION : /

Table des figures

Fig.1. Vue générale

78.29.107 X

29 CLEDEN CAP SIZUN Pointe du Van
CHAPELLE SAINT-THEY
Siege du celebrant
FIG.1 Vue generale

Cl. Inv. Dagorn 78 29 107 X.

